

L'ORALITE DANS LA LITTERATURE ROMANESQUE : UNE LINGUISTIQUE DE LA DISTINCTION SOCIALE

FAVART Françoise

Laboratoire Modyco, université Paris X, Nanterre, France

francoise.favart@lett.univ-nanterre.fr

Résumé : On remarque que la représentation de l'oral dans les dialogues romanesques est en réalité un code qui ne correspond pas à la langue telle qu'elle est parlée. L'utilisation récurrentes de certains traits linguistiques - phoniques, syntaxiques, lexicaux ou autres – permet de créer des catégorisations sociales et de distinguer les personnages à travers leur parlé. L'oral représenté à l'écrit devient ainsi un instrument de classification et de distinction sociale.

Mots-clés : dénoteurs - émotions- littérature romanesque - oral dans l'écrit - roman populaire – variation sociale

1. L'oralité dans la littérature romanesque : une linguistique de la distinction sociale

1.1 *Domaine de recherche :*

Notre domaine de recherche concerne l'analyse des marques d'oralité dans le roman dit « populaire » à partir de 1960. La notion de populaire étant assez vaste et difficile à cerner, il nous semble important de préciser que quand nous parlons de roman populaire, c'est aux caractéristiques linguistiques que nous nous référons et non aux aspects littéraires même si à notre avis il n'est pas toujours aisé de dissocier les deux éléments, pour le moins dans le corpus choisi. Le langage populaire comme composante du français parlé pour C. Rouayrenc (Rouayrenc, 1994 : 19), présente des faits de langue récurrents tels que : la prononciation relâchée avec disparition de nombreux *e* muet, de *oui* prononcés *ouai*,... ; la présence de liaisons impossibles et fausses ; l'emploi d'une forme pronominale pour une autre (ex : *y* pour *lui*, *il*, *elles*,...) le non respect de l'ordre des mots ; l'usage très fréquent de *que* et sur le plan lexical l'emploi de termes argotiques ou donnant l'impression de l'être pour ne citer que quelques exemples. Des faits de langue qui ne sont pas une exclusivité de la langue populaire mais peuvent également être présents chez certains locuteurs quand ils utilisent un français familier (Gadet, 2003 : 116).

Ces faits de langue sont présents dans les quatre romans de notre corpus avec des variations au niveau des choix opérés et de la fréquence d'utilisation.

1.2 *Problématique :*

L'oralité (dialogue, prise de parole, discours rapporté, etc.) est dans la littérature romanesque un instrument linguistique de distinction sociale des personnages et des énonciations. Mais on remarque que cette distinction relève plus de la représentation et de la fonction romanesque de la langue que de la réalité linguistique.

Dans la langue naturelle, tous les phénomènes d'oralité ne dépendent pas de la distinction sociale. En revanche, la représentation de la langue accentue les distinctions de classe et de niveau.

Nous analyserons des extraits de quatre romans en essayant de mettre en évidence les procédés linguistiques permettant de donner l'illusion de l'oral et d'opérer à travers ces marques d'oralité des distinctions sociolinguistiques.

1.3 Les hypothèses :

La représentation de l'oral dans l'écrit est un code qui ne correspond pas à la réalité de la langue parlée : il s'agit d'une *fiction* de langue. On peut parler de code car c'est son caractère conventionnel qui en permet la lisibilité. Ce code (voire sociolecte) s'appuie sur des procédés, reflétant la place de la langue dans le projet littéraire de l'auteur (par exemple : donner la parole aux exclus, mélange des voix,...), sa position par rapport à la norme et par rapport au contexte historico-linguistique. En d'autres termes, les différences accordées aux marques d'oralité sont inévitablement liées à la représentation que l'auteur se fait de la langue. Nul doute que la représentation de l'auteur correspond à son idéologie linguistique. On remarque par ailleurs qu'il existe une forte corrélation entre la langue parlée et les affects, l'expression des sentiments, des conflits intérieurs,... Nous analyserons donc les marques d'oralité avec une attention particulière pour celles qui concernent la représentation des émotions.

1.4 La méthodologie :

Notre analyse portera essentiellement sur des dialogues étant donné que les formes dialogales sont par leur nature plus proches de l'oral. Nous n'excluons cependant pas de prendre en considération certains extraits de narration chaque fois qu'elle contiendra des indications pouvant éclairer notre réflexion. En effet, la narration (en particulier les passages de discours rapporté) renferme elle aussi des traits intéressants au niveau du français parlé, (Queneau, 1994 : 52 et 56) ; et de la catégorisation sociale.

Notre réflexion s'appuiera sur un corpus diachronique constitué de quatre romans de type « populaire » : R. Fallet, *Un idiot à Paris* (2005), J. Vautrin, *Billy-ze-Kick* (1998), J. Berroyer, *Je suis décevant* (1995) et T. Jonquet, *Les orpailleurs* (1998) que nous analyserons sur les plans phonique, prosodique, morphologique, syntaxique, lexico-sémantique.

Dans un premier moment, nous classerons les marques d'oralité ou « dénoteurs »¹ (Rouayrenc, 1996 : 32) selon les critères linguistiques suivants : phoniques, lexicaux, syntaxiques afin de mettre en évidence les traits dominants chez chaque auteur pour rendre l'oral tel qu'il se le représente. Dans un deuxième moment, nous verrons comment ces traits : ponctuants ou appuis du discours² (Luzzati, 1987 : 15-21) , hésitations, cuirs,... sont utilisés comme marqueurs de la variation sociale. Nous accorderons une attention particulière à la spécificité des marques d'oralité dans le traitement des émotions.

En d'autres termes nous montrerons que certains éléments phoniques, syntaxiques, lexicaux et autres produisent pour le lecteur des distinctions sociales assez nettes. Nous verrons ainsi comment on peut « faire populaire » par le biais d'éléments linguistiques ne répondant pas aux usages linguistiques standards ou de prestige. Il suffit, pour ne citer que quelques exemples, de penser à l'emploi du pronom « ça », à la suppression de la première partie de la négation ou encore la suppression de l'« e » caduc – sujet largement développé dans un article de Vigneault-Rouayrenc (Vigneault- Rouayrenc, 1991 : 20-34) chez des personnages issus du milieu populaire alors que ce même « e » est maintenu chez les personnages issus d'un autre milieu (Berroyer). Tout ceci n'est en réalité qu'un leurre puisque l'on sait très bien qu'à l'oral tout locuteur, de quelque niveau social qu'il soit, utilisera le « ça », omettra le « ne » (dans certaines situations de communication) et ne prononcera pas certains « e » muet. Enfin, un moment réflexion sera réservé à la liaison qui semblerait être ignorée chez la plupart des auteurs mais qui chez Vautrin est présente de façon très marquée (ex : *les dents- zécartées*).

Même si la période choisie est assez brève nous tenterons d'observer des différences dans les représentations de l'oral dans les romans de notre corpus.

¹ Nous empruntons ce terme à C. ROUAYRENC,

² Nous empruntons ce terme à F. et D. Luzzati

1.5 Les premiers résultats :

En l'état actuel, nous avons noté des éléments intéressants au niveau syntaxique : l'utilisation fréquente de constructions clivées, de dislocations ainsi que l'emploi du pronom relatif « que » en tête d'incise. Sur le plan phonique, il semblerait que les marques utilisées au début du siècle, soient encore présentes, c'est-à-dire la chute de l'« e » muet, l'élision du *tu* et du *il/ils* qui deviennent respectivement *t'* et *i* ou *y*, mais des distinctions sont à faire à ce sujet surtout en ce qui concerne l'emploi de *y* dont l'utilisation relève dans la majorité des cas du phonique mais parfois aussi du morphosyntaxique (*y* remplaçant le pronom c.o.d., *le* chez R. Fallet), l'apocope du pronom relatif *qui*,... D'un point de vue lexical, une première analyse semblerait indiquer qu'il existe des différences assez importantes dans notre corpus. Bien évidemment nous explorerons de nombreuses autres pistes en vue du colloque.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BERROYER, Jackie (1995). *Je suis décevant*. Paris : Balland.
- FALLET, René (2005). *Un idiot à Paris*. Paris : Gallimard, Folio.
- GADET, Françoise (2003). La variation : le français dans l'espace social, régional et international in *Le grand livre de la langue*. Paris : Seuil.
- JONQUET, Thierry (1998). *Les orpailleurs*. Paris : Gallimard, Folio.
- LUZZATI, Françoise et Daniel (1987). Oral et familier, *L'information grammaticale*, 34 : 15-21.
- QUENEAU, Raymond (1994). *Bâtons, chiffres et lettres*. Paris : Gallimard, Folio essais.
- ROUAYRENC, Catherine (1994) *C'est mon secret*. Tusson : Du Lérot.
- ROUAYRENC, Catherine (1996), Le parlé dans le roman, *Versants*, 30 : 31-44..
- VAUTRIN, Jean (1998). *Billy-ze-Kick*. Paris : Gallimard, Folio policier.
- VIGNEAULT - ROUAYRENC, Catherine (1991) L'Oral dans l'écrit : histoire(s) d'« E », *Langue française*, 89 : 20-34.